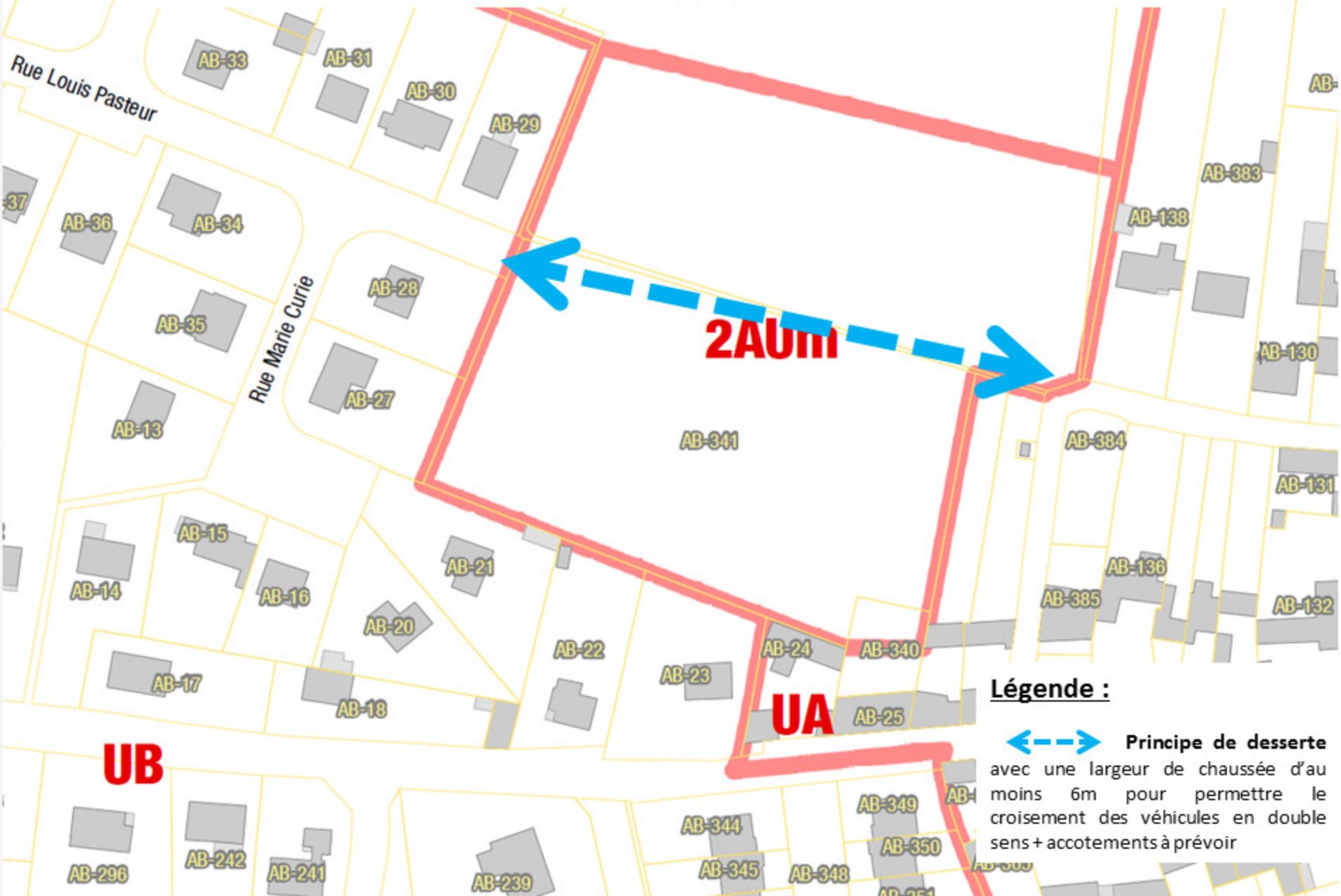


Orientation d'aménagement et de programmation sur la zone 2AUm



Légende :



Principe de desserte

avec une largeur de chaussée d'au moins 6m pour permettre le croisement des véhicules en double sens + accotements à prévoir